

Service de santé des armées

Concours sur titres pour l’attribution du niveau de qualification de

Praticien confirmé et de praticien certifié en médecine d’armée et dans la recherche

Grade : …………………………………………………………………………………………..

Nom : ………………………………………………………………………………………………

Prénom(s) : ………………………………………………………………………………………

Affectation : ……………………………………………………………………………………

CONFIRMÉ 󠇯 CERTIFIÉ 󠇯

MÉDECINE D’ARMÉE 󠇯 RECHERCHE 󠇯

DOMAINE DE COMPÉTENCES……………………………………..…………………….

**Année 2025**

**Cette page ne comportera aucun autre élément**.

1.SOMMAIRE

2. LETTRE TAPUSCRITE

La lettre de motivation du candidat (avec indication en en-tête, du grade, nom et prénoms) ne contient pas d’avis hiérarchique.

3. IDENTITE

* Noms et prénoms[[1]](#footnote-1) :
* Né(e) le :
* Corps :
* Nature de lien au service[[2]](#footnote-2) :
* Grade :
* Date de prise de rang :
* Organisme et lieu d’affectation (préciser la garnison) :
* Emploi tenu actuellement :

4. DOSSIER MILITAIRE – TITRES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES

**4.1. Compte-rendu d’expérience professionnelle**

Les candidats doivent s'attacher à expliciter leur parcours professionnel, leurs connaissances et formations acquises ainsi que leurs compétences dans la discipline présentée. **Chacune des parties et sous-parties est présentée par ordre chronologique.**

**4.2. Fiche synthèse issue du SIRH ARhMoNie**

**4.3. Diplômes**3 **– Formations (copie des diplômes)**

4.3.1 Diplômes civils et militaires du domaine de compétence présenté

4.3.2 Diplômes civils et militaires ne relevant pas du domaine de compétence présenté

4.3.3 Diplômes civils et/ou militaires de langue

4.3.4 Formations, stages civils et militaires

4.3.5 Brevets militaires

**4.4. Travaux – Publications – Communications**

Les travaux, publications et communications doivent suivre les règles internationales de présentation des travaux et être établis selon un ordre chronologique et non par thème.

Le candidat précisera le nombre de points SYGAPS et le H-index, si détenu.

**4.5. Exposé du parcours professionnel**

4.5.1. Affectations successives et fonctions exercées depuis la sortie de l’école d’application, pour chaque affectation la garnison doit être précisée.

4.5.2. Exposé du contenu des postes tenus et de l’activité déployée dans les affectations successives permettant d’apprécier l’expérience détenue dans le domaine de compétence postulé.

**4.6. Gardes en SAU ou pré-hospitalières / EVASAN / Hélitreuillages**

Détailler le nombre par année d’exercice.

**4.7. OPINT/OPEX**

**4.8. Décorations et récompenses (citations, témoignages ou lettres de félicitations)**

5. PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

**5.1. Copie des bulletins de notation**

**5.2. Certificat médical d’aptitude**

**5.3. Copie de la pièce d’identité**

1. Nom patronymique en lettres capitales. Pour les officiers féminins : nom de jeune fille complété de la mention « nom d’usage X… » + tous les prénoms dans l’ordre de l’état-civil. [↑](#footnote-ref-1)
2. Officier de carrière, sous contrat ou commissionné.

   3 Les candidats aux concours de praticien certifié en recherche devront impérativement insérer leur attestation de soutenance de thèse. Les candidats aux concours de praticien certifié en médecine d’armée devront impérativement insérer la décision d’attribution de qualification de praticien confirmé publiée au JO. [↑](#footnote-ref-2)